FORMATION COMPLEMENTAIRE AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES EN HAUTE TENSION

Ref. SA395

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Tout personnel électricien travaillant en haute tension. Is seront médicalement aptes à la soumission aux risques électriques concernés

Notre intervenant :

Formateur expert en électricité

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

310 € HT (372 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

RECEVOIR UNE FORMATION DE SÉCURITÉ ADAPTÉE AUX TRAVAUX A EFFECTUER

Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités

Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité

LES OBJECTIFS :

- Être capable d'appliquer les prescriptions de sécurité lors de l'exécution d'opérations électriques en haute tension

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en oeuvre les prescriptions de sécurité
- Documentation fournie à chacun.
- Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux a effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible: H1, H1V, H2, H2V, H2V Essais, HC, HE mesure, HE Vérif° ou essai
- Evaluation qualitative en fin de formation effectuée par les participants
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance d'un certificat de contrôle des connaissances, suivi d'un titre d'habilitation pré-renseigné

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Le rôle des intervenants**
- **La consignation du domaine HT**
- **Les travaux hors tension en HT**
- **Les travaux au voisinage de la HT**
- **La classification des installations HT**

- **Conception d'une fiche de manoeuvre**

- **Les règles complémentaires de sécurité à mettre en oeuvre pour effectuer les travaux sur les installations HT**

  - Définition des locaux réservés aux électriciens
  - Les verrouillages
  - Travaux sur poste HT sous enveloppe métallique : compartiments accessibles ou interdits en exploitation normale.

- **Le remplacement des fusibles HT : déroulement des séquences**

- **Etude de cas**

  - D'après le schéma d'une installation réelle sur le site, consigner un équipement pour y réaliser des travaux d'ordre électrique et non électrique, avec le voisinage d'une autre installation sous tension, en respectant les procédures.

- **Contrôle des connaissances théoriques/pratiques**